
Prescription en imagerie médicale

Exigences légales et autres



Les exigences légales de la prescription d'un examen d'imagerie médicale

☐ Mentions obligatoires

❖ *Patient : nom et prénom*

❖ *Prescripteur*

▪ *Nom, adresse et numéro INAMI*

▪ *Signature*

❖ *Date de la prescription*



Les exigences légales de la prescription d'un examen d'imagerie médicale

- gardée pendant deux ans par le radiologue.
- Classement chronologique (date d'exécution)
- exigible pour vérification,
 - ☐ par l'Ordre,
 - ☐ le Service du contrôle médical de l'INAMI
 - ☐ les instances judiciaires.



Les exigences légales de la prescription d'un examen d'imagerie médicale

☐ La prescription doit comporter

❖ *Une explication de la demande de diagnostic*

❖ *une indication du type d'examen souhaité.*



Les exigences légales de la prescription d'un examen d'imagerie médicale

« Le protocole doit être structuré
comme une réponse à la demande
de diagnostic... »



Urgences

■ préciser s'il s'agit d'une urgence.

- ☐ patients se présentent en urgence avec une prescription datée de la veille ou l'avant veille...
- ☐ problème pour la facturation du supplément d'urgence de nuit ou de WE.



Urgences

■ préciser :

- passage du patient aux urgences de l'hôpital?

- retour à domicile?

- que ce soit clair autant pour le radiologue que pour le patient.



Urgences

■ Et si le patient doit être vu aux urgences,

- plus simple qu'il y passe directement, avant la radio.
- Autrement dit évitez de prescrire les examens d'imagerie quand vous adressez votre patient aux urgences de l'hôpital.
 - ❖ source de complications
 - ❖ examens d'imagerie en plusieurs épisodes.



Pour la sécurité du patient

■ signaler si :

- Allergies
- Diabète
- Insuffisance rénale
- Grossesse potentielle, allaitement
- Pour l'IRM: pace maker, implant auditif ou oculaire.



Pour le consentement éclairé du patient

■ explications sur l'examen

- But, limites, inconvénients

- Pouvoir accepter en connaissance de cause.

■ explications données

- par le prescripteur
- Ensuite par le technologue ou le radiologue lors de l'examen d'imagerie.



En résumé,

**Il faut,
comme vous et moi le faisons à
l'instant,**

**favoriser les contacts entre les
médecins prescripteurs, les
radiologues et les services
d'imagerie.**

MERCI.

